

Communiqué

Mise à disposition du Document d'enregistrement universel (URD) valant rapport financier semestriel au 30 juin 2019

Brest, le 29 août 2019

Le Document d'enregistrement universel du Crédit Mutuel Arkéa relatif à l'exercice 2018 valant rapport financier semestriel au 30 juin 2019 a été déposé ce jour auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Le présent document d'enregistrement universel incorpore par référence le Document de Référence 2018 du Crédit Mutuel Arkéa déposé auprès de l'AMF le 26 avril 2019 sous le numéro D-19-0410 (le Document de Référence 2018) et met à jour les rubriques nécessaires conformément à la réglementation.

L'URD est accessible sur le site internet de la société à l'adresse ci-dessous et sur le site internet de l'AMF :

https://www.arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/ecb_5033/fr/documents-de-reference

Des exemplaires du Document de référence 2018 sont également disponibles au siège de la société : 1, rue Louis Lichou 29480 Le Relecq-Kerhuon.